

Zeitschrift:	La Croix-Rouge suisse : revue mensuelle des Samaritains suisses : soins des malades et hygiène populaire
Herausgeber:	Comité central de la Croix-Rouge
Band:	19 (1911)
Heft:	2
Rubrik:	Cours de moniteurs à Neuchâtel

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 23.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ration artificielle ainsi qu'il est dit au commencement, et on alternera ainsi les deux méthodes pendant 1 heure au moins.

Simultanément, il est nécessaire que d'autres aides soient occupés à rappeler la circulation et la chaleur par les moyens suivants :

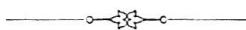
Friction sur tout le corps, la plante des pieds, la paume des mains, avec des gants de crin, des frottoirs de laine, des linges chauds, etc., massage et pétrissage des membres; flagellation avec des paquets d'orties; bassinoires ou cruchons remplis d'eau chaude promenés sur tout le corps, fers à repasser ou cailloux chauffés, en prenant la précaution de ne pas produire de brûlure.

Si le noyé fait des efforts pour respirer, passer rapidement sous le nez une petite éponge ou un petit linge imbibé

d'ammoniaque; s'il a des *envies de vomir*, introduire le doigt au fond de la gorge.

Il ne faut pas lui donner à boire avant qu'il n'ait repris ses sens, mais on peut, en vue de le ranimer, *introduire dans la bouche quelques gouttes d'eau-de-vie, de vinaigre, d'alcool camphré, etc.*

On se rappellera qu'il faut toujours secourir un noyé et insister longtemps. Si la submersion a duré 5 minutes, on réussit presque toujours. On a sauvé des noyés *après plus d'une demi-heure de submersion*, mais il faut travailler sans relâche, et surtout ne pas s'attarder en vaines discussions, encore moins attendre les constatations de la justice ou de la police, ce que, parfois, on croit encore devoir faire! Les fonctionnaires arriveront toujours assez tôt pour constater la mort, si celle-ci est réellement définitive.



COURS DE MONITEURS A NEUCHATEL

Nous rappelons aux sections romandes de samaritains que le Cours de moniteurs aura lieu à Neuchâtel, du 27 février au 4 mars.

Les inscriptions doivent être adressées au Comité central de l'Alliance des samaritains suisses à BADEN (Argovie), président: M. Alfr. GANTNER, rue de Brugg, BADEN, *avant le 10 février*.

Que les comités des sections ne tardent pas à remplir cette formalité qui doit permettre à la Société des samaritains de Neuchâtel de prendre à temps ses dispositions et d'aviser les intéressés. Prière de revoir, à ce sujet, le dernier numéro de notre journal (janvier 1911, p. 8). *La Rédaction.*



Nouvelles de l'activité des sociétés

Neuchâtel, Samaritains. — La Société des samaritains de Neuchâtel a tenu le 4 janvier son assemblée générale ordinaire. Le rapport sur l'exercice 1910 a fait constater que la cause des samaritains continue à jouir de la faveur de notre population. Les samaritains de Neu-

châtel sont actuellement au nombre de 63, et sont intervenus l'an dernier dans 150 cas environ, sans compter tous les nombreux pansements non enregistrés. Les transports effectués ont été au nombre de 60, et ont mobilisé 183 hommes. Pour la première fois les frais occa-